



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emaparons nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Rédacteur : FIRMIN H. PROULX — Gérant : HECTOR A. PROULX.

SOMMAIRE

Revue de la semaine : — La retraite des élèves au collège de Sainte-Anne — Conseil de l'instruction publique. — Procès importants. — Les cent acres. — Affaires d'Irlande. — Le général Boulanger ou disgrâce. — L'exposition du comté de L'Islet.
Causerie agricole : — L'élevage des volailles. — Nécessité d'un bon pontailier. — Ce qu'il faut dans le pontailier. — Traitement des pondons s. — Alimentation des pondons s.
Sujets divers : — Cuillerette des pommes. — Traits caractéristiques des différentes races de volailles. — Les composts. — Les pâturages à l'automne. — Manière de poser les pieux pour les clôtures.
Choses et autres : — Un collège acadien. — L'exposition de la Jamaïque. — L'exportation du bétail du Nord-Ouest. — Avantages de la chimie. — Longévité remarquable. — Les animaux et la science.
Recettes : — Vinaigre de cidre. — Le hoquet.

REVUE DE LA SEMAINE

La retraite des élèves au Collège de Sainte-Anne. — La retraite des élèves au collège de Sainte-Anne s'est terminée dimanche. Son Eminence le cardinal Taschereau est venu, selon son habitude, assister à la clôture de la retraite, et a conféré les ordres mineurs à quatre seminaristes de cette institution. Six jeunes élèves ont aussi reçu la confirmation. Dimanche les paroissiens de Sainte-Anne ont, encore une fois, eu le plaisir de voir son Eminence assister à leur messe paroissiale, et d'entendre de sa part une solide instruction.

Mgr Grandin, évêque de St-Albert, avait, peu de jours auparavant, honoré de sa présence notre collège. Dans une conférence très intéressante, il a montré

aux élèves l'influence bienfaisante de la religion sur les tribus sauvages du Nord-Ouest, à la conversion desquelles ce vénérable prélat a consacré sa vie.

Conseil de l'Instruction Publique. — La session d'automne du Conseil de l'instruction publique a eu lieu le 25 septembre au palais législatif. On y a discuté plusieurs questions importantes, entre autres celle de la construction d'un nouvel édifice pour l'École Normale de Québec. Le comité chargé de cette question a conclu à la nécessité de l'érection de cet édifice, qui sera construit, dit-on, sur la Grande Allée.

A l'avenir, les octrois aux collèges classiques ne dépasseront pas \$1,000, sauf pour les collèges de Chicoutimi, Rimouski et Trois-Rivières qui se trouvent dans des conditions spéciales.

Quant aux autres établissements : académies, écoles modèles, collèges industriels et commerciaux, l'octroi sera proportionnel au nombre des élèves et au degré d'excellence de l'enseignement qu'on y donne.

Ces réformes ne seront mises en vigueur que l'année prochaine, afin de permettre aux intéressés d'en prendre connaissance et de s'y conformer.

L'honorable M. Langelier a proposé d'éliminer certains articles du programme des écoles modèles et académies. Actuellement ce programme est beaucoup trop chargé, de sorte que les élèves apprennent une foule de choses superficiellement et n'acquiescent de connaissances solides sur aucun sujet. M. Langelier a donné à ce sujet des explications du plus haut intérêt et a convaincu le Con-